GAME OVER !!!

Solidaires informatique est un syndicat national, membre de l'union syndicale Solidaires.
Il syndique les travailleurs du secteur de l'informatique.

A la fin août, Solidaires Informatique a accompagné une salariée de l'agence de Sophia-Antipolis convoquée à un entretien préalable à sanction pour un motif pour le moins insolite. Voici ce qui lui est reproché : cette salariée n'a pas réalisé le test « CodinGame » Java que le management d'Astek lui avait demandé de faire !

Lorsqu'il lui a été demandé de faire ce « CodinGame », la salariée était en train de réaliser une formation « Big-Data » de plusieurs mois. Elle avait mobilisé son droit à CPF pour cela et Astek avait obtenu un financement du FAFIEC.

Pour satisfaire la demande de sa hiérarchie, la salariée libère tout-de-même quelques heures. Malgré sa bonne volonté, son ordinateur (mis à disposition par Astek) rencontre des problèmes techniques. Elle sollicite alors l'assistance Astek et la solution tarde à venir. Puis elle rencontre malheureusement des soucis de santé et son médecin la met en arrêt de travail pour plusieurs semaines.

Toutes ces explications ont été présentées à Olivier GRUNBERG (Directeur Exécutif pour le sud de la France) en charge de l'entretien à sanction. Mais ces arguments ont buté sur la froideur de l'interlocuteur pour qui ce test d'évaluation était d'une grande importance !

Ordinateur défaillant, arrêts maladie.
Astek n'en a rien à CAREr !

Suite à l'entretien, la décision de la direction d'Astek est de licencier cette salariée malgré les explications fournies, malgré les 20 ans passées en tant que salariée de l'entreprise, malgré ses soucis de santé, malgré son invalidité partielle connue d'Astek.

Selon la direction d'Astek, la salariée a commis une « faute simple » qui constitue une « violation de ses obligations professionnelles » !

Au fait ! Nous devons vous préciser que cette salariée était en intermission.

Vous souvenez-vous du cas d'un autre salarié également licencié pour des raisons injustifiées en mai dernier ? Il était aussi en intermission.

Nous voilà toutes et tous prévenus. La direction semble avoir entamé une purge de tout ce qui ne rapporte pas assez et met en place des personnes qui n'ont aucun état d'âme pour augmenter la rentabilité aux dépens du personnel.

Nos conseils ? protégez-vous en signalant par écrit les problèmes que vous rencontrez, surtout en situation d'intermission qui peut concerner tout le monde. Contactez vos syndicats dès que vous vous sentez en danger. Et préparez-vous à vous mobiliser avec vos syndicats !

Site: http://sudastek.free.fr/blog/ **Mail: sud-astek@solidairesinformatique.org**

GAME OVER !!!

Solidaires informatique is a national union, member of Solidaires union.
It unionizes workers of the IT sector.

At the end of August, Solidaires Informatique accompanied an employee of the Sophia-Antipolis agency called to a dismissal interview for a quite unusual reason. Here is what she is accused of: this employee did not perform the Java « CodinGame » test that the Astek management had asked her to do!

When asked to do this « CodinGame », the employee had benne doing a « Big Data » training for several months. She had used her right to CPF for this and Astek had secured funding from FAFIEC.

She nevertheless found a few hours to comply with the request of her hierarchy. Despite her good will, her computer had technical problems. The employee then requested assistance from Astek and the solution took long to come. Unfortunately, she had health problems and her doctor decided a long sick leave.

All these explanations were presented by the employee to Olivier GRUNBERG (Executive Director for the South of France) in charge of meeting for the sanction. But these arguments were rejected by the coldness of the interlocutor for whom this test was of great importance!

Computer malfunction, sick leave.
Astek doesn't CARE !

Following the interview, the management of Astek decided to dismiss this employee despite the explanations provided, despite the 20 years spent by the employee in the company, despite her health concerns, despite her partial disability known by Astek.

According to Astek's management, the employee committed a « simple malpractice » which constitutes a « violation of her professional obligations » !

By the way! We must tell you that this employee was in « intermission » period.

Do you remember the case of another employee who was fired in May for unjustified reasons? He was also in « intermission ».

We are all warned. The direction seems to have started a purge against what is not bringing back enough money and it has put in place unscrupulous people to increase profitability at the expense of staff.

Our advices? Protect yourself by reporting in writing all the problems you are experiencing, especially in an intermission situation that may occur to anyone. Contact your unions as soon as you feel unsafe. And get ready to mobilize with your unions!

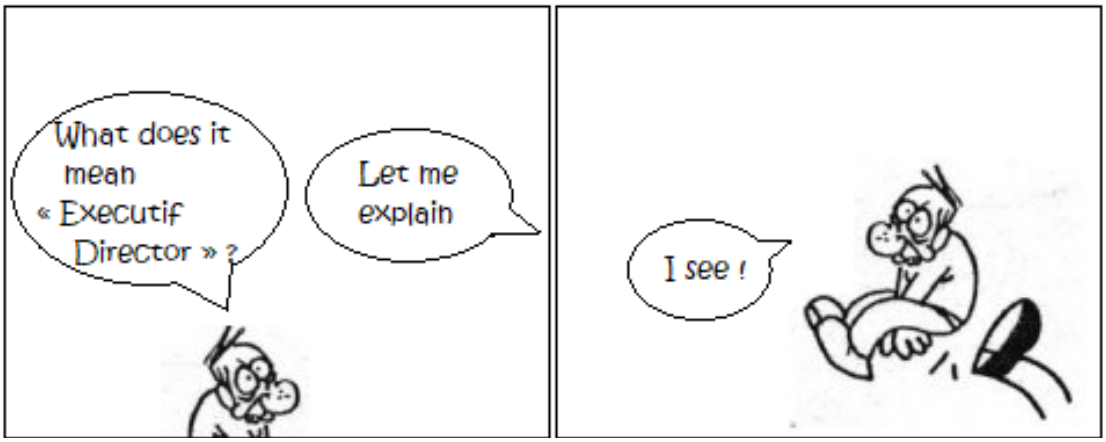

Site: http://sudastek.free.fr/blog/ **Mail: sud-astek@solidairesinformatique.org**